

[Texte]

appelle en anglais un *high profile*, qu'il aille ailleurs et qu'il fasse des déclarations, etc. Mais mardi, j'ai essayé de le mettre en garde. Parce que j'ai un ami de Nouvelle-Écosse, justement, et qui m'avait dit: «Laisse-le venir ici, il va prendre une *ride*!» C'est le mot que l'on a utilisé. Je n'aime pas ça, parce que tout de même, si on est un comité apolitique, et j'ai appris à vivre ça au fil des ans, je trouve que c'est très important que ce soit ainsi. Que le vérificateur général fasse rapport, et que des témoins comparaissent. Bref! Que l'on fasse avancer les choses, et que l'on travaille pour nos payeurs de taxes et nos concitoyens. C'est très important. Je suis d'accord avec M^{me} Marleau pour ce qu'elle a dit tout à l'heure, ainsi qu'avec M. Bellemare et le président.

Je suis d'accord pour que le vérificateur vienne se rapporter à nous. J'ai un article de journal ici, du quotidien *Le Devoir* du 16 décembre 1988, où il y a un nommé Albert Juneau qui dit:

Manifestement, le vérificateur général oublie que dans un régime fédéral le contrôle du pouvoir central doit avoir des limites. Autrement, tout versement fédéral aux provinces, même ceux au titre de péréquation fédérale, devraient faire l'objet d'un contrôle détaillé. Alors, pourquoi s'arrêter là. Faudrait-il aussi contrôler l'usage que font les bénéficiaires des allocations familiales qu'ils reçoivent?

J'en ai un autre, là, quand j'ai voulu dire quelque chose mardi... Eh bien! C'est les bandes indiennes. À tous les ans, on nous revient dans le rapport avec les bandes indiennes. S'il faut que le Conseil des 400 et quelque chose de bandes indiennes demande au vérificateur général d'aller dans l'Ouest pour y témoigner, va-t-il y aller? Je ne sais pas, mais cela n'a plus de fin. En tout cas, j'en ai un autre, ici, un article de Parizeau de *La Presse*; j'en ai des tas d'articles de journaux qui disent ce que le rôle du vérificateur général devrait être... Mais on le sait, parce qu'on est allé dans d'autres pays et on a vu comment ça fonctionne.

Je n'ai rien contre ça. Si personnellement il veut y aller et puis... Par contre, c'est le Comité qui aura à en souffrir. Et je vous dis, s'il fait une bonne job... Je pense que tout ce qu'il y a dans le rapport du vérificateur général, si on doit en discuter ici, c'est pour l'intérêt de nos concitoyens, les payeurs de taxes canadiens. Je suis d'accord avec vous là-dessus.

Mrs. Marleau: The point I wanted to make is that it is being suggested the public accounts committee from the province come here if they have complaints about this auditor's report. I wonder how we could receive their complaints. We have received the report. It is our job now to act on this report. If they do not like what we are recommending to do as a result of this report, then they can come to us and say they do not like what we are recommending they do. But we cannot judge for them whether we want this portion to be included in the report or not. Our job is to make recommendations to Parliament to deal with what is in this report. I think it was alluded to many times that the same

[Traduction]

etc. However, Tuesday, I tried to warn him. Because I have a friend in Nova Scotia who told me about this whole situation: "I hope he comes in the province, because he will be given a ride"! This is the term he used. I am a little bit apprehensive because we have always been non-political in this committee. I have learned to appreciate it over the years. I find it is a very important feature. The Auditor General should make his report and witnesses should appear. We should be satisfied to improve the situation and protect the taxpayers and the citizens. It is an important enough role. I agree with what Mrs. Marleau said earlier, as well as with Mr. Bellemare and the Chairman.

The Auditor General should report to us. Let me quote to you from an article published in *Le Devoir* of December 16, 1988. It is signed by one Albert Juneau:

Obviously, the Auditor General forgets that in a federal system the central power's control must have limits. Otherwise, every federal contribution to the provinces, even in the case of equalization, becomes subject to a very elaborate set of controls. It has no end. Why not then control the use made of the family allowances by the recipients?

I have another example here I wanted to mention on Tuesday... It is about Indian bands. Every year, we hear about Indian bands in the report. If the council of the 400-or-so Indian bands asked the Auditor General to go in the west to explain his report, does he have to go? The requests can go on and on. I have another article here from Parizeau of *La Presse*. I have numerous newspaper articles that discuss the role of the Auditor General... However, we know what his role should be, because we have had the opportunity to travel in other countries and see how the system works.

He can go to other places if he wants to. I have no objection... However, I think it is to the detriment of the committee... The committee can say if he does a good job... If everything contained in the Auditor General's report is discussed here, it is in the best interest of the Canadian citizens and the Canadian taxpayers. I agree with you on this point.

Mme Marleau: Il a été proposé que si un comité des comptes publics d'une province a des plaintes à formuler au sujet du rapport du vérificateur, il peut se présenter ici. Je ne sais pas comment nous pouvons examiner de telles plaintes. Nous sommes saisis du rapport du vérificateur. Notre travail consiste à l'examiner et à agir au besoin. Si les autres ne sont pas d'accord avec nos recommandations, ils peuvent à ce moment-là nous faire part de leurs doléances. Cependant, nous ne pouvons pas à leur demande indiquer si nous sommes d'accord ou non avec l'inclusion de tel ou tel point. Notre tâche consiste à faire des recommandations au Parlement à la suite de notre examen du contenu du rapport. Il a été mentionné